



## NEWSLETTER

N° 1/2015

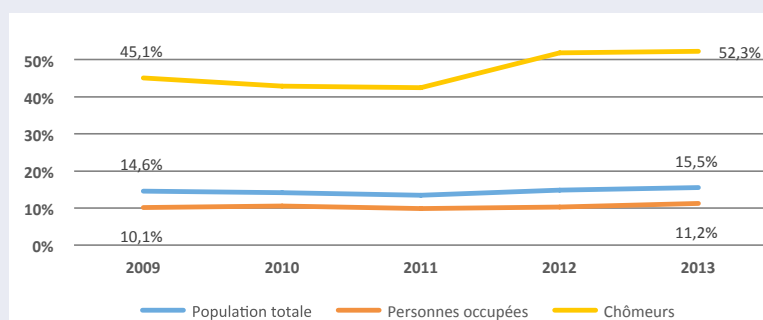
15 janvier 2015

## DEMANDEURS D'EMPLOI : PLUS DE LA MOITIÉ EXPOSÉS AU RISQUE DE PAUVRETÉ

Selon les données récemment communiquées par Eurostat, le taux de risque de pauvreté luxembourgeois a, en 2013, poursuivi sa progression. En effet, pour

l'ensemble de la population, ce taux est passé de 14,6% en 2009 à 15,5% quatre ans plus tard, soit une augmentation de plus de 6%.

### 1. Évolution du taux de risque de pauvreté au Luxembourg, personnes de 16 à 64 ans



Source : Eurostat

### Personne de contact :

M. Sylvain Hoffmann

T. : 27 494 200

sylvain.hoffmann@csl.lu



CHAMBRE DES SALAIRES  
LUXEMBOURG

18, rue Auguste Lumière  
L-1950 Luxembourg  
T +352 27 494 200  
F +352 27 494 250  
www.csl.lu  
csl@csl.lu

Face à cette expansion du nombre de personnes en risque de pauvreté, une partie de la population est particulièrement affectée : les chômeurs.

En effet, le taux de risque de pauvreté des demandeurs d'emploi dépasse maintenant nettement la barre des 50%, signifiant que plus que **la moitié des chômeurs<sup>1</sup> se trouve confrontée au risque de pauvreté**. Pour le dire

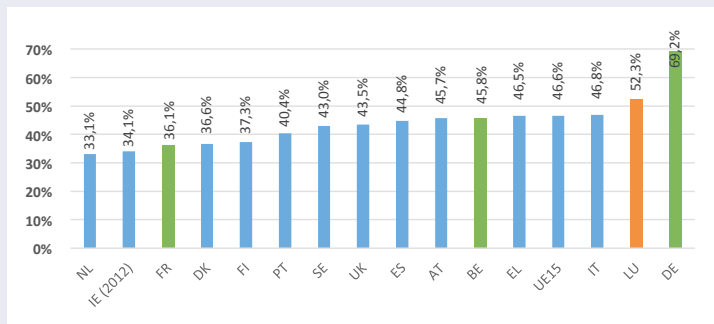
autrement, au Luxembourg, les **demandeurs d'emploi sont cinq fois plus exposés au risque de pauvreté que les personnes occupées<sup>2</sup>**.

Si l'on compare le Luxembourg aux différents pays de l'ancienne UE-15, seule l'Allemagne affiche un taux de risque de pauvreté des chômeurs plus élevé que le Luxembourg. (→ graphique 2 page 2)

<sup>1</sup> Soit environ 9.000 personnes en 2013.

<sup>2</sup> Notons que pour les salariés, le taux de risque de pauvreté au Luxembourg est même le plus élevé de l'Union européenne.

## 2. Taux de risque de pauvreté des chômeurs dans les pays de l'UE-15, 2013, personnes de 16 à 64 ans



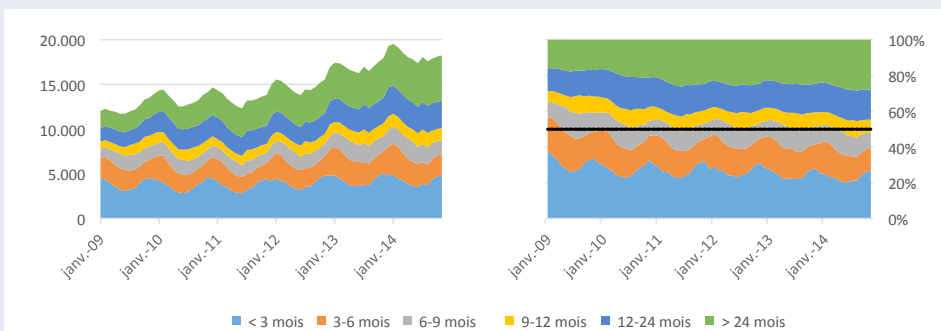
Source : Eurostat

Cette situation délétère au Luxembourg est probablement à mettre en lien avec l'allongement tendanciel des durées de chômage. Selon les données de l'ADEM, en 2009 environ 30% des demandeurs d'emploi étaient des chômeurs de longue durée<sup>3</sup> (dont 55% environ inscrits depuis plus de deux ans). **En 2014<sup>4</sup>, la part des chômeurs de longue durée atteint désormais près de 44%, dont presque deux tiers qui sont au chômage depuis au moins deux ans.** (→ graphique 3 page 2)

Cet allongement de la durée du chômage contribue à la réduction de la part des demandeurs d'emploi indemnisés. De 2006 à 2008, la répartition entre chômeurs indemnisés et non-indemnisés s'équilibrait plus ou moins, les deux groupes étant de tailles égales. Depuis 2009 toutefois, la part des chômeurs non indemnisés ne cesse d'augmenter pour atteindre

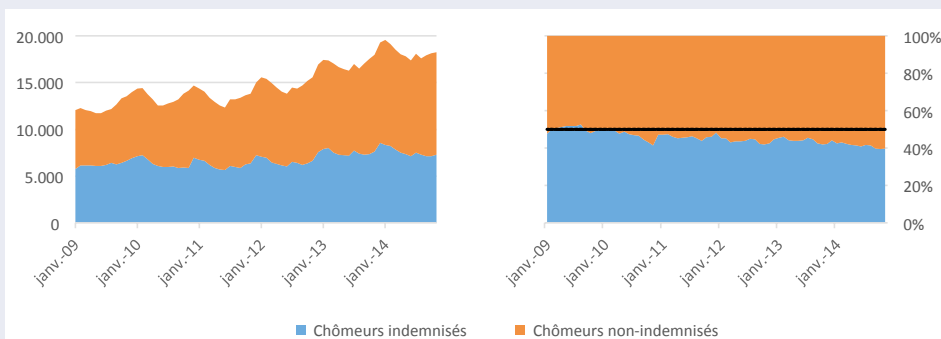
actuellement les 60%. Ce ne sont donc plus que deux chômeurs sur cinq qui ont encore droit à des indemnités de chômage. Au vu de ces informations, la forte exposition des demandeurs d'emploi au risque de pauvreté n'est donc pas surprenante. (→ graphique 4 page 2)

## 3. Évolution du nombre de chômeurs (à gauche) et de leur répartition (à droite) selon la durée d'inscription auprès de l'ADEM



Source : Eurostat

## 4. Évolution du nombre de chômeurs (à gauche) et de leur répartition (à droite) selon qu'ils sont indemnisés ou non



Source : ADEM

<sup>3</sup> inscrits à l'ADEM depuis plus de douze mois.  
<sup>4</sup> de janvier à novembre 2014.